

## ADAPTATION SCOLAIRE / VERSUS LA RÉALITÉ

Ce soir, je me fais un peu le porte-parole de plusieurs personnes en adaptation scolaire (enseignants, éducatrices et PEH) afin d'expliquer la réalité du quotidien.

Comme mentionné au printemps dernier, le CSSDA nous a imposé l'ajout d'un treizième groupe et l'augmentation d'élèves par groupe. Nous étions certains que cela allait être très difficile au niveau de la tâche quotidienne.

Il ne faut pas oublier qu'on parle ici d'enfants avec des troubles et besoins très, très spécifiques à l'intérieur d'une école régulière.

Dans la réalité...cela dépasse ce que nous pensions.

On me demande de partager avec vous certains points de la réalité de ce département.

- présentement, nous avons 6 TES assignées sur des postes d'enseignantes, en raison de la pénurie
- il y a des PEH sur des postes comme éducatrices
- il manque des professionnelles, comme une orthophoniste, psychologue
- la section psychoéducatrice fonctionne à temps partiel (2- 3 jours semaine)
- la section ergo (environ 4 jours selon l'horaire et disponibilité)
- il manque un professeur de musique
- au niveau des TES pivots, nous en avons 2, puisque pour le moment Anick est en travaux légers à la suite d'un accident de travail

Comme nous avons entendu tantôt lors de la parole au public, madame Lison a bien mentionné plusieurs lacunes au niveau de la promesse du CSSDA qui est l'employeur.

Il devait y avoir un local d'apaisement dans l'aile sécurisé (solo 3), mais pour le moment, ce local n'est pas vraiment sécuritaire, car il a fallu y mettre du papier collant sur la serrure pour éviter d'être coincé à l'intérieur.

Les portes ne sont pas du tout magnétiques, comme dans la promesse. Certaines portes fonctionnent avec des clés, et les éducatrices n'ont même pas un double en cas d'urgence (feu ou code noir).

Présentement, depuis le début de l'année, il y a un groupe qui ne fait même pas ses deux récréations de 20 minutes par jour dehors, comme demandé dans le programme du ministère. La cour n'est pas adaptée et sécuritaire.

Ce qui veut dire que ces enfants et ces adultes n'ont jamais été dehors depuis le 29 août. C'est très dur sur le moral.

Le fait que l'employeur n'a pas du tout respecté certaines promesses et l'ajout d'élèves, cela place certains jeunes et adultes en danger physique et psychologique.

Plusieurs fois par jour, il y a des fugues et/ou des fuites. Les jeunes se retrouvent au second étage à courir dans les corridors et entrer dans les locaux au régulier.

Parfois, pour ne pas dire souvent, il y a des jeunes qui se retrouvent à l'extérieur de l'école. Le déplacement de nombreux intervenants pour assurer la sécurité d'un seul, place les autres jeunes sans service pendant ce temps.

Nous avons déjà eu du personnel absent en raison de blessures au travail, nous avons déjà du personnel qui doit prendre une journée de repos, nous avons du personnel qui est déjà très fatigué et tanné. Une personne qui s'est fait mordre.

Plusieurs personnes ne savent même pas si elles vont finir l'année ou se rendre jusqu'aux vacances de Noël.

Les répercussions d'avoir ajouté un groupe de plus est énorme. Sans même avoir pris en considération la logistique de sécurité et le respect des employés.

Les services ne suivent pas du tout l'ajout, l'imposition du groupe 13.

Personnellement, j'ai une maman qui doit aller dans le privé pour un service en orthophonie...disons que je comprends un peu sa frustration.

On se fait dire par le CSSDA que l'ajout des portes magnétiques, ça s'en vient, qu'on va tout sécuriser...et pourtant on attend encore.

Dans le projet éducatif de l'école, il est bien mentionné que vos enfants, nos élèves doivent se sentir bien dans l'école, dans la classe et en sécurité.

Et pourtant...on se questionne...

L'an dernier, on a placé sur le toit de l'école des échelles et des rambardes pour éviter qu'une personne tombe du toit, qui a coûté des milliers de dollars ...le tout en environ deux semaines...mais on ne peut pas placer des zones sécuritaires et une cour pour les jeunes après plus de 5 mois.

Ce n'est à rien n'y comprendre !

Le mandat du CÉ est de prendre de bonnes décisions pour l'ensemble des jeunes d'une école. Pour qu'ils puissent bien s'y sentir, en sécurité et s'épanouir.

Alors, qu'allons-nous décider ?

Dans un autre ordre d'idées, l'activité du début d'année...les percussions du groupe SAMAJAM furent vraiment bien...et ça, malgré la grande chaleur dans les classes et l'école. Les jeux gonflables furent aussi fort appréciés par plusieurs jeunes.